TARIFICATION GÉNÉRALE DES PRODUITS ET SERVICES 2020

Les tarifs présentés sont en XAF HT

NB : Certaines opérations ne sont pas indiquées sur ce format. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre gestionnaire pour obtenir les compléments d'informations ou à les consulter sur notre site Internet www.afrilandfirstbank.com. Le présent tarif est susceptible de modification à tout moment.

I- CONDITIONS GÉNÉRALES

1. **DATE DE VALEUR**

Crédit en compte	Date de valeur	Disponibilité
• Virement SYGMA	(J)+1	(J)+1
• Virement en compensation	(J)+ 1	(J)+1
• Versement espèces	(J)+ 1	(J)
• Virement	(J)+ 1	(J)+1
• Remise chèque sur place nos propres caisses	(J)+ 1	(J)+2
• Effet à l'escompte	(J)+ 1	(J)
• Remise de chèque et d'effet à la compensation non normé sur place	(J) +2	(J) +1
• Remise de chèque et d'effet à la compensation non normé déplacé	(J) + X	Voir chef d'unité
• Remise chèque normé à la compensation sur place et hors place	(J)+1	(J) +1
Débit en compte	**Date de valeur à appliquer**	
• Retrait espèces, Virement, Paiement chèque, Domiciliation d'effet et divers	(J) -1	
Opérations sur Compte d'Épargne • Date de valeur débit ; • Date crédit.	• Dernier jour de la quinzaine précédente • Premier jour de la quinzaine suivante.	

(J) ± X
(J) représente le jour du crédit du compte pour la date de valeur
(X) représente le nombre de jours ouvrables

2. **LES TAUX D'INTÉRÊTS**

2.1. Intérêts Créditeurs et Placements

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Bon de Caisse (BDC)	Taux négociable (*)	En cas de négociation d'un taux supérieur au taux applicable en vigueur, toute majoration du TICM est du ressort de l'un ou l'autre des responsables suivants : • le Directeur Réseau ; • le Directeur Central ; • le Directeur Général Adjoint ; • le Directeur Général.
Compte d'Epargne sur Livret (CEL)	Taux d'intérêt créditeur minimum BEAC (TICM)	

(*) Propositions de taux jointes en annexe de la demande

NB : 1) Le taux des BDC peut se situer en dessous du taux applicable
2) En cas d'intérêts précomptés, le taux appliqué à l'échéance est diminué de 1 point.

3. **LES TAXES**

3.1. La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
TVA	Fixé par la loi des finances	Elle s'applique sur tous les intérêts, commissions et frais perçus par la banque sauf cas d'exonération justifiée par un texte réglementaire.

3.2. L'IRCM (Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers)

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
IRCM	Fixé par la loi des finances	Les intérêts générés par les comptes d'épargne dont le solde est supérieur à FCFA 10 millions supportent l'IRCM calculée uniquement sur les intérêts générés par la partie du solde au-dessus de FCFA 10 millions. Les intérêts sur les obligations et bons du trésor assimilables de l'Etat du Cameroun sont net d'impôts.

II- CONDITIONS APPLICABLES AUX PARTICULIERS

A- FONCTIONNEMENT ET ARRÊTÉS DE COMPTES

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Retrait d'espèces sur compte en devises	**1,25%**	
Dépôt initial		
Ouverture du compte chèque (salarié, résident, non-résident et non assimilés au SBMG)	Gratuit	
Ouverture du compte d'épargne	50 000	
Commission de découvert (sur le plus fort découvert de la période)	1/48%	Mensuellement
Commission de compte (sur l'ensemble des mouvements débiteurs en compte courant)	0,025%	
Epargne pèlerinage	10 000	
Compte de dépôt islamique	50 000	
Compte chèque islamique	Franco	
Compte d'investissement MOUDARABA	Négociable	Durée minimum de placement : 06 mois
Frais de tenue de compte :		
Compte chèque (non-résident et commerçant)	1 000	Mensuellement
Compte épargne libre (CEL)	2 000	Semestriellement
Clôture compte	5 000	CEL, compte chèque (salarié et assimilés au SBMG)
	15 000	Compte chèque (non-résidents et non assimilés au SBMG) âgé de plus de 3 mois
	25 000	Compte chèque (non-résidents et non assimilés au SBMG) âgé de moins de 3 mois
Solde Minimum en compte		
Compte épargne libre	50 000	
Compte dépôt simple	25 000	
Compte dépôt islamique	25 000	
Arrêtés des comptes*		
Intérêt débiteur	TBB +5%	
Intérêt créditeur	TICM	
Chéquiers		
Délivrance chéquier (25 feuillets)	Gratuit	Particuliers salariés et assimilés au SBMG
	2 500	Compte chèque (non-résidents et non assimilés au SBMG)
Utilisation du chéquier de guichet	Gratuit	Compte chèque salarié résident et non assimilé au SBMG
	1 000	Compte chèque (non-résidents et non assimilés au SBMG)
Destruction du chéquier en cas de non retrait (après 3 mois)	4 000	Chéquier de 25 feuillets

* Non applicable aux comptes islamiques

B- AUTRES CONDITIONS APPLICABLES AUX PARTICULIERS

1. **LES ENGAGEMENTS**

1.1. Frais de dossiers de Crédits aux particuliers : (Première demande / renouvellement)

Opération	Frais	Montant	Observations
Découvert sur salaire	Frais d'étude	15 000	Montant <= 1 000 000
		30 000	Montant > 1 000 000
	Déblocage / Mise en place	20 000	-
CCT (consommation, équipement, amélioration de l'habitat, voyage, funérailles…)	Frais d'étude	15 000	Montant <= 1 000 000
		25 000	Montant <= 5 000 000
		40 000	Montant <= 10 000 000
		0,20% - Min 50 000	Montant > 10 000 000
	Déblocage / Mise en place	1%	Min 10 000 - Max 50 000
CMT (véhicule, équipement, amélioration de l'habitat…)	Frais d'étude	15 000	Montant <= 1 000 000
		25 000	Montant <= 5 000 000
		40 000	Montant <= 10 000 000
		0,25% - Min 50 000	Montant > 10 000 000
	Déblocage / Mise en place	1%	Min 10 000 - Max 100 000
Crédit Immobilier	Frais d'étude	0,5%	Min 50 000 - Max 100 000
	Déblocage / Mise en place	1%	Min 10 000 - Max 100 000
Autres crédits aux particuliers	Frais d'étude	0,2%	Min 50 000 - Max 1 000 000
	Déblocage / Mise en place	0,3%	Min 50 000 - Max 1 000 000
Renouvellement	Frais d'étude	0,1%	Min 50 000- Max 1 000 000
	Frais de déblocage / Mise en place	0,3%	Min 50 000 Max 1 000 000
Frais de dérogation Particuliers	Il s'agit d'une avance non autorisée par un comité de crédit	5000	Montant <=1 000 000
		10 000	1 000 000<Montant <5 000 000
		20 000	Montant>=5 000 000
Convention de crédit sous seing privé		0,5%	Min 25 000 - Max 2 000 000

1.2. Taux des crédits aux particuliers

1.2.1- Intérêt débiteur général

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DÉTAILS
Le Taux d'Intérêt Débiteur Général	14,50%	Il s'applique sur toutes formes de crédit par trésorerie dont : les facilités de caisse, les découverts, l'escompte de valeurs, les avances en trésorerie, les crédits amortissables accordés par les comités compétents.

NB : Toute négociation de ce taux à la baisse est du ressort du comité de crédit compétent.

1.2.2- Les taux de crédit

TYPE DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT	OBSERVATIONS / DETAILS
Crédit à court terme (Équipement, Scolaire, Véhicule d'occasion)	TBB* + 3.25%	Durée de moins de 2 ans
Crédit à moyen terme (Véhicules neufs)	TBB + 3%	Durée maximale 4 ans
Crédit à moyen et long terme (Immobilier)	TBB + 0.5%	Durée maximale 7 ans
Crédit adossé sur une garantie financière (bon de caisse ou dépôt à terme)	Taux Bdc ou DAT + 3 points	
Engagement par signature adossée sur une garantie financière (bon de caisse ou dépôt à terme)	Taux Bdc ou DAT + 2 points	

Commission d'engagement	0,35 %	Min FCFA 10 000
Taux sur dépassement d'autorisation	TBB*+Marge+1	Maximum 14.5%
Taux d'intérêt de retard ou d'impayé	TBB*+Marge+1.5	Maximum 15%

* Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de 8.5% et est susceptible de modification par note séparée

Autres		
ELEMENTS	**CONDITIONS**	**OBSERVATIONS / DETAILS**
Attestation de compte	7 000	Gratuit uniquement à l'ouverture de compte

2. **OPÉRATIONS BANCAIRES LOCALES**

2.1. Virements et opérations de caisse

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Mise à disposition même agence	2 000	
Virement émis Systac	4 000	
Virement émis sur nos caisses hors place	1 000	
Retrait déplacé	2 500	
Retrait d'espèces sur la même place bancaire	Gratuit	
Edition de page Web	500	
Virement permanent (mise en place)	3 000	
Virement permanent (frais annuels)	3 000	
Modification du virement permanent	2 500	
Résiliation du virement permanent	2 500	
Virement pour nivellement compte	3 000	
Virements multiples		
Fixe	2 000	Par ordre
Virement Sygma normé		
Emis	30 000	
Reçu	7 500	
Virement Sygma non normé		
Emis	35 000	
Reçu	10 000	
Rejet de virement Sygma	10 000	+ frais du confrère
Demande d'information par message SYGMA	10 000	
Prélèvement*		
Frais de dossier Prélèvement automatique	10 000+ 200/ ligne	A prélever à l'abonnement au service
Modification/ opposition/ annulation prélèvement	5 000	
Rejet de prélèvement impayé (bénéficiaire)	1 000	
Rejet de prélèvement impayé (ordonnateur)	1000	

*** Les frais de prélèvement sont imputés au client bénéficiaire et déduit du montant prélevé si ce dernier n'est pas dans nos livres.**

2.2. Opérations sur chèques, effets et valeurs assimilées

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Impayés des chèques et effets normés		
Sur l'émetteur	15 000	
Impayés des chèques et effets non normés		
Sur l'émetteur	25 000	
Frais de conservation		
Frais de conservation effet de commerce	2 000/ mois	Frais à prélever à compter du 121ième jour de détention de l'effet
Frais de conservation chèque et effet impayé	2 000/ semaine	A partir du 8ième jour
Chèque Banque :		
Ordinaire sur le compte client	3 000	
Ordinaire hors compte client	10 000	
Express	4 000	
Annulation	2 000	
Chèque Certifié :		
Ordinaire	2 500	
Express	4 000	
Annulation	2 000	
Souscription de Flash Cash		
Commission fixe	1 500	
Commission variable pour non client	0,05%	Minimum FCFA 500
Commission variable pour client	0,025%	Minimum FCFA 500
Opposition sur Flash Cash	20 000	Par opposition

3. Produits

3.1. Banque à distance

E-First	Compte courant	2000	Par mois
	Compte d'épargne	2000	Par trimestre
	Virement en ligne	Compte à compte Afriland First Bank	Gratuit
		Vers d'autres banques	2000/ ligne
SMS First	Frais	1000	Par mois

3.2. Monétique

Cartes Bancaires	Frais annuel	Carte Fellow	6 000/an
		Cartes Partner	12 000/ an
		Cartes Prépayée VISA/MasterCard	10 000/an
		Cartes Classic VISA/MasterCard	40 000 / an
		Cartes Gold VISA/MasterCard	70 000/an
Opérations		**Opérations**	**Commissions HT**
		Retrait à l'étranger	XAF 3000 HT
		Retrait sur GAB confrère	XAF 3000 HT
		Paiement en ligne	XAF 1000 HT
		Paiement à l'étranger	XAF 1000 HT
		Paiement sur TPE confrère	XAF 1000 HT

III- CONDITIONS APPLICABLES AUX ENTREPRISES/ASSOCIATIONS/ PROFESSIONS LIBÉRALES, PARTICULIERS

A. INCIDENTS DE PAIEMENT

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Lettre d'injonction	12 500	
Attestation de rejet	10 000	
Attestation de paiement ou de régularisation	12 500	
Certificat de non paiement	10 000	
Protêt faute de paiement	30 000	
Pénalité libératoire	Taux BEAC+5%	

B- BANQUE A DISTANCE

Abonnement E- FIRST		
Compte épargne libre/ Cpte dépôt islamique/ Cpte flash cash	3 000	Par trimestre
Compte dépôt simple entreprises	4 000	Par mois
Compte courant	4 000	Par mois
Création d'abonnés sur un compte	1 000	Pour chaque co-abonné
Ré initialisation mot de passe	2 000	Pour chaque mot de passe
SMS -FIRST		
SMS alertes	2 000	Par mois (forfait de 100 SMS)

Autres		
ELEMENTS	**CONDITIONS**	**OBSERVATIONS / DETAILS**
Attestation de compte	10 000	Gratuit uniquement à l'ouverture de compte

C- CONDITIONS DE BANQUE DES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

1. CHANGE MANUEL ET CHÈQUES DE VOYAGE

1.1 Conditions applicables aux clients

ELEMENTS	CONDITIONS			OBSERVATIONS / DETAILS
	EURO	XOF	AUTRES DEVISES	
Achat billets	Gratuit	Gratuit		
Vente billets	5%	5%	5%	
Commission de change	1% Min 5 000	1% Min 5 000	1% Min 5 000	A l'achat et à la vente

1.2 Conditions applicables aux intermédiaires

Négociable

2. DOMICILIATION DOCUMENTAIRE

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Importation		
Domiciliation déclaration d'Importation	15 000	
Modification de domiciliation	5 000	
Exportation		
Domiciliation déclaration d'Exportation	15 000	
Modification de domiciliation	5 000	

3. TRANSFERTS ÉMIS ET REÇUS

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Emission transferts		
Commission de transfert	1%	Min 5 000
Marge de change	Variable	En fonction du marché et applicable sur toutes les opérations en devises
Commission de confirmation de règlement des engagements à terme (à la charge du donneur d'ordre)	Taux d'intérêt du marché sur les dépôts au jour le jour appliqué sur la devise de l'engagement	Maximum 0%
Arrêté mensuel des comptes en devises	Taux d'intérêt du marché sur les dépôts au jour le jour	Maximum 0%
Avis de tirage (chèques verts)	10 000	
Annulation chèques verts	15 000	
Opposition /chèque verts	15 000	
Commission complémentaire Bank of China	5 000	
Annulation de transfert	10 000	
Transferts permanents étudiants		
Commission de transfert	1%	Min 5 000
Frais du correspondant	Au réel	Par mensualité/transfert
Réception transferts		
Frais de recherche (RIB incomplet ou incorrect)	10 000	
Droit de tirage Chèque / MAD	10 000	
Transferts reçus faveur confrère	10 000	
Frais Swift (par message émis) Modification d'instructions, réclamation, retour de fonds,etc…..	10 000	
Retour de fonds (préalablement envoyés à un correspondant)		
Frais Swift (par message émis)	10 000	

4. CHÈQUES ET EFFETS

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
A l'encaissement		
Commission encaissement	0,2%	min FCFA 5 000
Frais correspondant	frais réels	A prélever au client
Frais impayés	25 000	
En recouvrement		
Commission d'encaissement	0,2%	min FCFA 5 000
Commission de transfert	1%	min FCFA 5 000
Port de lettre (en cas d'impayé)	15 000	

5. REMISES DOCUMENTAIRES

ELEMENTS	CONDITIONS	OBSERVATIONS / DETAILS
Remises documentaires à l'importation		
Commission de transfert	1%	min FCFA 5 000
Commission documentaire	0 ,2%	min CFA 10 000
Commission acceptation	0,25%	min FCFA 10 000
Frais de dossier	10 000	
Frais Swift (par message émis)	10 000	
Avis de sort	10 000	
Commission règlement	0,15%	min FCFA 5 000
Annulation/Impayés remises documentaires	25 000	
Documents présentés par le client pour endos de la banque	30 000	
Documents remis franco paiement	25 000	
Modification (montant, échéance, le nom de l'importateur,etc…)	15 000	
Réception des documents en faveur des confrères	30 000	

1063 Place de l'indépendance
Tél. : (237) 2 22 23 30 68 / 2 22 23 63 27 | Fax : (237) 2 22 22 17 85
E-mail : firstbank@afrilandfirstbank.com | www.afrilandfirstbank.com
Code swift : CCEICMCX